

THONON agglomération

COMMUNE DE BRETHONNE

ÉLABORATION

PLAN DE ZONAGE & PRESCRIPTIONS

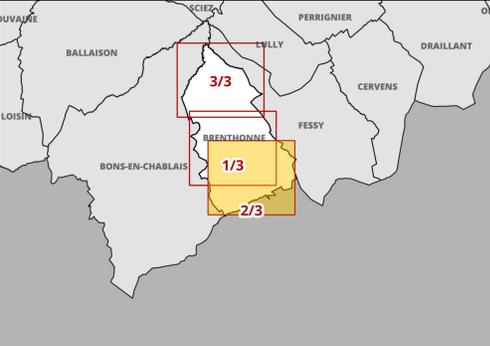
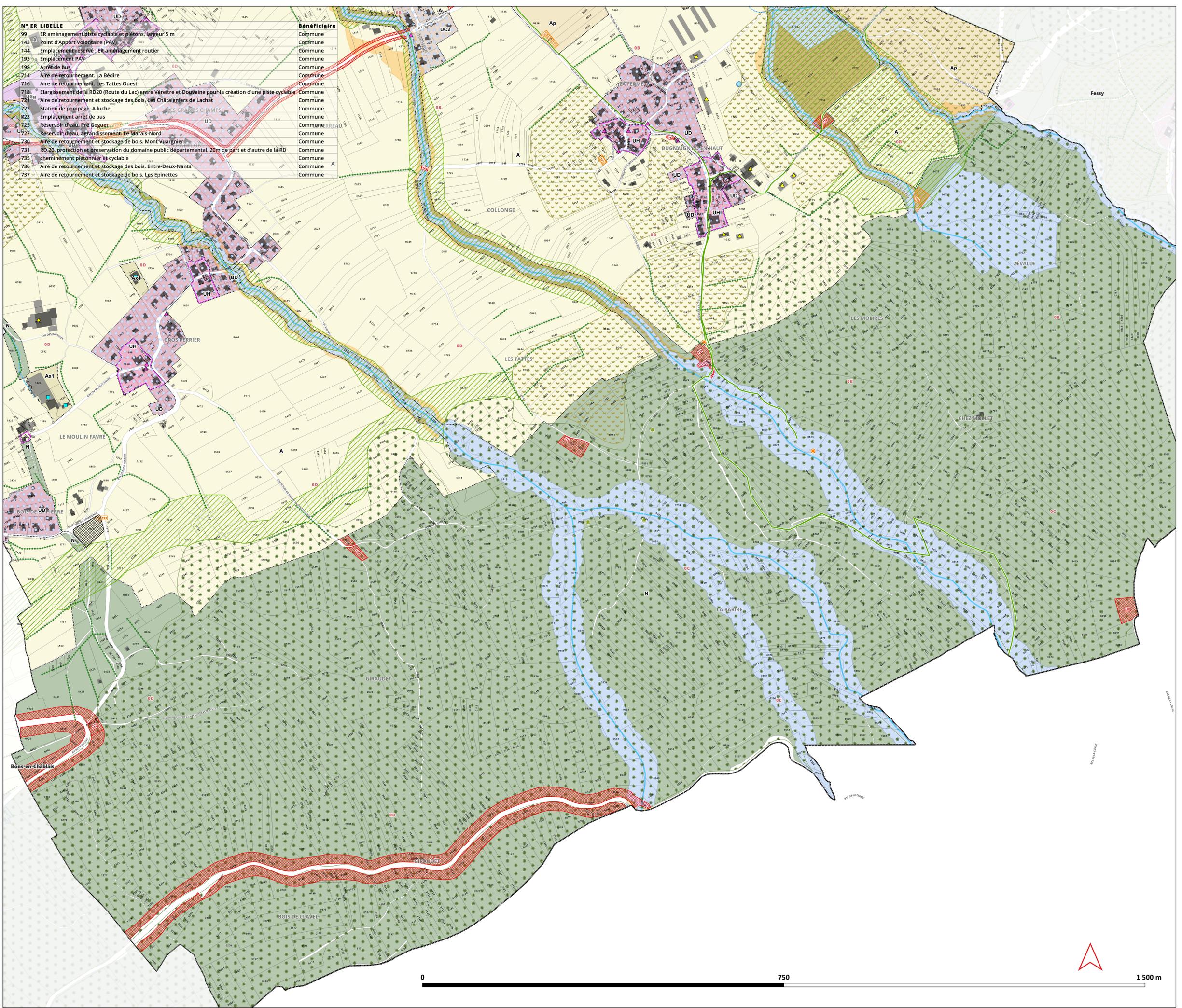
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du XXXXX, arrêtant le projet de PLUi-HM.

Le Président

MAÎTRISE D'ŒUVRE :
EPODE, LOUP+MENIGOZ, AERE, NALISSE, AID, ATEMA, ECOVIA, CETIAC, MERCAT, ITER, NICOT, CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES

N° de planche : 2/3 SECTEUR : SUD
Échelle : 1:2 500
Date d'édition : 03/02/2025

N° de dossier : 22009

N° ER	LIBELLE	Bénéficiaire
99	ER aménagement piste cyclable et piétons, largeur 5 m	Commune
143	Point d'Apport Volontaire (PAV)	Commune
144	Emplacement réservé - ER aménagement routier	Commune
193	Emplacement PAV	Commune
198	Arrêt de bus	Commune
714	Aire de retournement, La Bédire	Commune
716	Aire de retournement, Les Tattes Ouest	Commune
718	Elargissement de la RD20 (Route du Lac) entre Vérette et Doublaine pour la création d'une piste cyclable	Commune
721	Aire de retournement et stockage des bois, Les Châtaigniers de Lachat	Commune
722	Station de pompage, A luche	Commune
823	Emplacement arrêt de bus	Commune
725	Réservoir d'eau, Pré Gougnet	Commune
U277	Réservoir d'eau, agrandissement, Le Marais-Nord	Commune
730	Aire de retournement et stockage de bois, Mont Vuarnier	Commune
731	RD 20, protection et préservation du domaine public départemental, 20m de part et d'autre de la RD	Commune
735	cheminement piétonnier et cyclable	Commune
736	Aire de retournement et stockage des bois, Entre-Deux-Nants	Commune
737	Aire de retournement et stockage de bois, Les Epinettes	Commune

ZONAGE

Contours de zonage
(se référer aux plans au 5000ème pour la légende des couleurs)

PRESCRIPTIONS

Patrimoine végétal et paysager au titre de l'article L151-23 du CU

- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU
- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU
- Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral
- Corridors écologiques
- Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)
- Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)
- Jardins, parcs
- Réservoirs de biodiversité boisés
- Réservoirs de biodiversité littoraux
- Réservoirs de biodiversité prairiaux
- Réservoirs humides
- Zones humides
- Espaces de bon fonctionnement des zones humides
- Boisement
- Trame végétale
- Hale
- Hale
- Arbre remarquable
- Points de vue

Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

- Patrimoine bâti
- Petit Patrimoine

Emplacements réservés

- Emplacements réservés aux voies publiques
- Emplacements réservés aux ouvrages publics
- Emplacements réservés aux installations d'intérêt général
- Emplacements réservés aux espaces verts/continuités écologiques
- Emplacements réservés au logement social/mixité sociale
- Emplacements réservés : servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installations d'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU
- Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global

Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU

- Périmètre travaux autoroute A412
- Périmètre DUP autoroute A412
- Voies de circulation à créer, modifier ou conserver

Autres prescriptions

- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) (sans règlement)
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - SOUPLE
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Changement de destination - activités
- Changement de destination - patrimonial

INFORMATIONS

- Bande littorale des 100 mètres
- Espace proche rivage
- Cours d'eau hors EBF
- Bâtiment agricole

CADASTRE & CONTEXTE

- Domaine public et routes
- Section cadastrale
- Parcelles

BÂTIMENTS CADASTRÉS

- Bâtiment en dur
- Construction légère
- Limites de Thonon Agglomération
- Limites communales
- Surfaces en eau et cours d'eau

Sources de données : IGNBDTOPO, TA, EPODE, GPU, PO 07-2024